



Déposé le 13 AVR. 2010

Scanné le 14 AVR. 2010

10-105-374

Interpellation urgente des député-es du district de Nyon : nouveau centre de formation post-obligatoire de Nyon, assez tergiversé !

La croissance démographique dans le district de Nyon, de surcroît avec une population jeune et portée aux études a fait apparaître de longue date le besoin d'un nouveau centre de formation post-obligatoire. Il suffit d'ailleurs d'observer depuis des années les locaux obsolètes occupés par l'Ecole professionnelle¹, les centaines de gymnasiens obligés d'aller à Morges, les Portakabin provisoires (2003 et 2007), classes itinérantes (généralisées depuis 2007), Ecole professionnelle sous tutelle de celle de Lausanne (fin 2006)-et autres solutions de fortune auxquelles il est fait recours.

Cette réalité n'est pas inconnue du Conseil d'Etat et pourtant, de reports en reports, plus personne ne comprend pourquoi le projet est bloqué. Pourtant :

- 4 millions de francs ont déjà été dépensés pour des études (cf. EMPD de 2003 déjà),
- la Réponse à l'interpellation A. Châtelain de 2006 reconnaissait les problèmes de locaux,
- tout comme l'EMPD de 2007 destiné à financer la construction de Portakabin à Marcelin pour plus de 7 millions de francs, étayer par des projections explicites sur les enclassements,
- en 2007, un concours d'architectes a abouti avec 36 projets,
- sans oublier le Budget d'investissements qui prévoyait le début des travaux en 2009...sans succès.

Trois départements sont concernés et notre propos n'est pas de rechercher des coupables. Les faits suivants sont à relever :

- le DFJC avait donné une priorité à cette réalisation mais qu'il vient de faire passer en urgence un autre gymnase dans l'Ouest lausannois, après des vellétés de rachat à Chavannes (2007) ; ce qui semble remettre en question la pertinence d'une nouvelle construction à Nyon, ce d'autant qu'avec les années qui courent le programme des locaux fluctue...
- le DINF s'était, semble-t-il, lié² avec les lauréats du concours d'architectes, dont le projet s'avère très onéreux au moment d'entrer dans la phase de construction ; ceci avec l'argument d'une géologie difficile, mais probablement pas davantage que celle du gymnase voisin
- le DFIRE, échaudé par les dépassements du chantier précédent³, paraît remettre en cause tous les chiffres produits - ceux-ci ayant il est vrai varié du simple au double - mais faut-il rappeler que les Comptes 2009 viennent de boucler avec un excédent brut de 1.2 milliard et que seuls 166 millions d'investissements ont été réalisés au lieu des 300 annoncés ?

Les dernières informations glanées font état d'un projet réduit de 74 à 58, voire 54 millions, mais avec plusieurs remises en cause en termes de programme et de développement durable. Tout ceci avec des retards qui laissent les autorités locales désemparées.

Dans ce contexte, les député-es signataires du district, au-delà de toute considération partisane, dénoncent ce qu'il n'est pas possible d'interpréter autrement que comme un nouveau signal d'une absence de prise en compte des besoins d'une région en pleine expansion.

1 En 2006, le Conseil d'Etat annonçait de nouveaux locaux pour 2012

2 NB : le DINF était dirigé alors par Ph. Biéler

3 Dépassements honorés en 1997 pour le gymnase de V. Mangeat

Ils demandent donc :

1° quand interviendra le vote formel du Conseil d'Etat annonçant enfin le dépôt du crédit de construction (EMPD) tant attendu, et

2° comment le Conseil d'Etat explique-t-il un tel écart avec l'engagement pris : « l'EMPD pour l'obtention du crédit d'ouvrage sera présenté au Grand Conseil en 2009 » en vue d'une ouverture à l'été 2012 (cf. EMPD de janvier 2007) ?

3- quelles sont les solutions transitoires envisagées jusqu'à la mise à disposition du nouveau bâtiment projeté ?

Les député-es du district de Nyon, via
Catherine Labouchère & Ph. Martinet,
Gland, 13.4.2010

- Aebi Jean-Robert (UDC)
- Ansermet Jacques (RAD)
- Cornaz-Rovelli Valérie (VER)
- Debluë François (RAD)
- Dufour Claude-Eric (UDC)
- Favez Jean-Michel (SOC)
- Feller Olivier (RAD)
- Freymond Cantone Fabienne (SOC)
- Golaz Florence (SOC)
- Kappeler Hans Rudolf (LIB)
- Labouchère Catherine (LIB)
- Martinet Philippe (VER)
- Mayor Olivier (VER)
- Melly Serge (RAD)
- Pertusio Mario-Charles (AdC)
- Poncet Gabriel (UDC)
- Ruey-Ray Elisabeth (LIB)
- Sordet Jean-Marc (UDC)

J.R Aebi

Ansermet

Valérie

Debluë

Dufour

Olivier Feller
Fabienne Cantone

Florence Golaz

Hans Rudolf Kappeler

Philippe Martinet

Olivier Mayor

Mario-Charles Pertusio

Gabriel Poncet

Elisabeth Ruey-Ray
Jean-Marc Sordet